



CENTENAIRE DE L'UNOR : 1922-2022



UNOR : Un engagement pour la France

Le mot du président

**Mesdames, Messieurs,
Mes Chers Amis,**

© L. Vignaud/Armée de l'Air



L'Union nationale des officiers de réserve fête cette année son centenaire. Peu d'associations peuvent s'enorgueillir d'une aussi longue longévité et d'avoir su, pendant tout ce temps, être aux côtés de la France, de ses armées, et de sa population.

Cet anniversaire est l'occasion pour des générations d'officier de réserve de se remémorer de très nombreux souvenirs, sur des années qui, pour les uns comme pour les autres, ont été inévitablement marquantes ou décisives : chacun se souvient de ses « classes », de ses préparations militaires, de ses affectations où la richesse des apprentissages et l'intensité des relations vous marquent à vie.

La flamme qui nous anime depuis un siècle est toujours aussi vive : la volonté d'être utile et de servir, en tous temps et en tous lieux. Promouvoir le lien armée-nation, défendre nos intérêts moraux et matériels, entretenir la mémoire et promouvoir les valeurs civiques constituent l'ADN de notre association dont les statuts ont été officiellement déposés en mai 1922. Nous savons aussi pouvoir compter sur nos associations nationales, sur nos associations territoriales, interarmées et services au niveau régional, départemental mais également sur les Jeunes de l'UNOR pour entretenir cette flamme et perpétuer les valeurs que nous ont transmises nos Anciens.

Au cours de l'année 2022, nous organiserons plusieurs manifestations à Paris et en province pour célébrer, comme il se doit, ce Centenaire. Nous solliciterons chacun d'entre vous pour que ces cérémonies, rassemblements, commémorations soient à la hauteur de notre rayonnement. Soyez remerciés à l'avance de votre implication et de votre soutien.

Solidement appuyé sur son passé, mais non moins résolument tourné vers l'avenir, l'UNOR continuera, pour longtemps encore, à rassembler des officiers qui sauront, comme leurs aînés, entretenir sa mémoire. C'est un vent de l'esprit chargé de nostalgie, qui viendra souffler les cent bougies de notre vénérable et respectable Union.

**Lieutenant-colonel (R) Philippe Ribatto
Président de l'UNOR**

Fiche d'identité de l'UNOR

L'Union nationale des officiers de réserve et des organisations de réservistes (UNOR) est une association reconnue d'utilité publique. Si elle voit le jour en octobre 1921, lors d'un congrès constitutif à Versailles, elle est officiellement créée le 23 mai 1922 (J.O. du 24 mai 1922).

Raymond Poincaré, ancien président de la République (1913-1920) et capitaine de réserve dans un bataillon de chasseur à pied, en a été le premier président d'honneur.

Par nature interarmées, l'UNOR fédère environ 22 000 réservistes, hommes et femmes majoritairement officiers, regroupés en 190 associations nationales ou territoriales. L'UNOR est l'interlocuteur privilégié de l'état-major des armées et le référent pour les questions relevant de la Garde nationale.

Elle a pour objectifs de soutenir et favoriser l'esprit d'engagement ; promouvoir la réserve, comme interlocuteur du monde civil ; participer au devoir de Mémoire ; renforcer l'information de la jeunesse sur la réserve.

Organisation de l'UNOR

L'UNOR regroupe des réservistes opérationnels, honoraires et citoyens, à travers leurs associations représentatives et territoriales.

Elle est composée par :

- les associations nationales regroupant les réservistes d'une même armée, service ou gendarmerie. Les associations nationales d'armées sont les correspondantes privilégiées des états-majors propres à leur armée ou service ;
- les associations territoriales, interarmées et services au niveau régional, départemental. Elles sont le relais régional ou départemental auprès des autorités civiles et militaires.

Le bureau de l'UNOR est constitué de membres de droit : les présidents des associations nationales (ANRAT, ANORAA, ACORAM, ANORGEND, GORSSA, ANORSCA, UNPRASEA, ANISICC)* ; de membres élus ; le Premier vice-président des associations territoriales, le trésorier général ; le secrétaire général.



LE LIEUTENANT DE CHASSEURS ALPINS RAYMOND POINCARÉ
Un souvenir de la dernière période d'instruction militaire du nouveau président de la République.
Photographie prise par le lieutenant Daubert, en octobre 1897, aux environs d'Arancy, et communiquée par le commandant de Chambonazé

© D.R.

L'UNOR accompagne la politique de défense sur les réserves

Elle est une force de proposition, d'initiative et de réflexion sur l'utilisation et le développement de la réserve opérationnelle et citoyenne. Elle participe activement à la Garde nationale ; au cabinet restreint du Conseil supérieur de la réserve militaire (CSRSM) ; aux auditions des commissions défenses de l'Assemblée nationale ou du Sénat ; à la Commission armée-jeunesse (CAJ).

Ses valeurs ajoutées sont multiples. Elle diffuse un esprit d'engagement et fait passer ses messages par des interlocuteurs interarmées. Elle est un partenaire solide par un maillage diversifié. Elle assoit ses positions grâce à ses représentants régionaux ou départementaux.

L'UNOR rayonne à l'international

Elle crée des partenariats avec les associations d'officiers de réserve, à l'étranger, au sein de l'Union européenne et de l'OTAN. Cette relation est bilatérale, notamment avec l'Allemagne (*Der Verband der Reservisten der Deutschen Bundeswehr – VdRBw*), l'Espagne (*Federación de Organizaciones de Reservistas de España – FORE*), l'Italie (*Unione Nazionale Ufficiali in congedo d'Italia – UNUCI*) ou la Suisse (Société suisse des officiers – SSO), ou par l'intermédiaire des AOR présentes sur place (États-Unis, Belgique, Grande-Bretagne, Pays-Bas...).

Ces relations sont également institutionnalisées à travers deux organismes internationaux reconnus notamment par l'OTAN :

- la CIOR : Confédération interalliées des officiers de réserve (fondée en 1948),
- la CIOMR : Confédération interalliées des officiers médicaux de réserve (fondée en 1947).



L'UNOR est connue et reconnue

Elle bénéficie du soutien financier du ministre des Armées, d'entreprises privées, et de certaines collectivités locales.

Elle salarie à temps partiel un délégué général, un comptable, anciens militaires d'active, et un rédacteur en chef.

Elle se dote de moyens de communication :

- la revue trimestrielle Armée & Défense, appréciée au plus haut niveau,
- un site internet : <https://unor-reserves.fr>
- une participation dans les forums, congrès et compétitions internationales.



ANRAT : Association nationale des réserves de l'armée de terre ; ACORAM : Association des officiers de réserve de la marine nationale ; ANORAA : Association nationale des officiers de réserve de l'armée de l'air ; ANORGEND : Fédération nationale des réservistes opérationnels et citoyens de la gendarmerie nationale ; UNMR/GORSSA : Union nationale des médecins de réserve / Groupement des organisations de réservistes du service de santé des armées ; UNPRASEA : Union nationale des personnels de réserve et d'activité du service des essences des armées ; ANORSCA : Association Nationale des Officiers de Réserves du Service du Commissariat des Armées ; ANISICC : Association Nationale Interarmées des Systèmes d'Informations, de Communications et du Contrôle (aérien).

Les effectifs de la réserve

La répartition des effectifs de la réserve opérationnelle du ministère des Armées (hors gendarmerie nationale) par armée, direction et service gestionnaire

Répartition des réservistes sous ESR**

Effectifs physiques	Officiers	Sous-officiers	Militaires du rang	Total	Moyenne (jours/hommes)
Terre	4 876	6 447	13 562	24 885	41,6
Marine	1 791	3 053	1 408	6 252	38,7
Air	1 454	2 317	1 988	5 759	41,1
SSA	1 630	1 684	11	3 325	25,2
SCA	524	0	0	524	38,4
SEA	48	67	91	206	37,4
DGA	78	0	0	78	22,1
SID	18	0	0	18	58,4
Total	10 419	13 568	17 060	41 047	
%	25,4	33,0	41,6	100,0	

Données au 31 décembre 2019.

* La Garde nationale regroupe les réservistes opérationnels des armées et de la gendarmerie nationale et les volontaires de la réserve civile de la police nationale (réserve opérationnelle de premier niveau ou RO1). Seuls les chiffres relatifs à la réserve opérationnelle des armées sont présentés dans ce document.

** Engagement à servir dans la réserve (contrat).

A ces effectifs, s'ajoutent ceux de la Gendarmerie nationale : 30 000 volontaires de la RO1 (réserve opérationnelle de 1^{er} niveau), 37 000 de la RO2, 1 500 réservistes spécialistes et 1 500 personnels de la Réserve Citoyenne de Défense et de Sécurité (RCDS).

Le congrès constitutif du 23 octobre 1921

Article de *L'Écho de Paris* du dimanche 23 octobre 1921



« Le Congrès des officiers de complément »

A Versailles, s'est ouvert hier le Congrès national des officiers de complément, groupés maintenant dans une association unique, que préside effectivement M. Raymond Poincaré.

Ce congrès ne doit pas être seulement une réunion d'anciens frères d'armes. Il doit avoir dans l'opinion une répercussion utile pour ces anciens combattants, auxquels on n'a pas toujours rendu un hommage suffisant.

On n'a que trop tendance, en effet, à oublier les efforts tout à fait remarquables de ces milliers d'officiers de réserve et de la territoriale – ils sont 160.000 paraît-il aujourd'hui – qui, en quelques semaines, dans les circonstances tragiques qu'on sait, s'adaptèrent complètement rudes devoirs et aux lourdes responsabilités du commandement. Par leur patriotisme intelligent, leur bonne volonté ou plus exactement leur "volonté" tout court, de servir le pays, ces "civils" de la veille se transformèrent en meneurs d'hommes ! Et nous ne parlons pas de leur héroïsme. N'est-ce pas une vertu commune à tous les officiers français ?

Mais les officiers de complément ont le regret de constater qu'après la guerre, on ne les pas traités avec toute la bienveillance à laquelle ils croyaient avoir droit. Ils se sont plaints notamment des conditions dans lesquelles s'opéra la "révision des grades", de la parcimonie avec laquelle on leur attribua les décorations de la commission Fayolle. Ils réclament encore aujourd'hui un statut en harmonie avec le rôle qu'ils ont joué dans le passé et les services qu'ils sont encore appelés à rendre.



© D.R.



© D.R.

Réductions sur les chemins de fer, question des retenues pour leur retraites etc. sont pour eux autant de matières à réclamations ! réclamations combien modestes, semble-t-il, quand on les compare à tant d'autres combien plus bruyantes et combien moins justifiées. Nous ne savons pas dans quelle mesure il est possible de donner satisfaction, mais l'opinion publique estime certainement que cette mesure doit être large, très large même. C'est une question de justice.

Le président Poincaré au front en 1916.
En arrière-plan, le maréchal Joffre

La première journée
(De notre correspondant particulier)
Versailles, 22 octobre

Ce matin, les congressistes ont été reçus dans la salle des Conférences de l'hôtel de ville, par le capitaine Carville, président de l'Union de Seine-et-Oise et commissaire général du Congrès. Quatre commissions qui réunissent les délégués de plus de 200 sociétés étaient présidées respectivement par le capitaine Picheral, président de la société de Nîmes, le commandant Bruchon, président de la société de Lyon, le commandant Maire, président de la société d'Avesnes et l'intendant Jumel, président de la société d'Amiens.

Après avoir examiné de nombreuses questions, les commissions ont voté les deux motions suivantes : "Les officiers de complément, réunis pour la première fois depuis la guerre en congrès national, saluent respectueusement la mémoire de leurs camarades tombés au champ d'honneur, adressent au gouvernement l'assurance de leur indéfectible attachement à leur devoir et soumettent dans l'intérêt de la défense nationale, qui est leur unique préoccupation, les deux demandes ci-après :



Première motion – Entendant continuer dans la paix l'œuvre qu'ils ont accomplie pendant la guerre, les officiers de complément, soucieux d'apporter à la défense nationale une collaboration effective et permanente et, dans ce but, désireux d'être officiellement représentés et consultés, demandent la création, aux ministères de la guerre et de la marine, d'un organe consultatif permanent, composé d'officiers de complément de toutes armes et de tous services.

Deuxième motion – Ils demandent, en outre, qu'une loi définitive établisse un statut légal des officiers de complément afin que leur sort cesse d'être régi par des législations successives. En conséquence, ils prient le gouvernement de bien vouloir prendre l'initiative d'une loi destinée à offrir aux officiers de complément les garanties qui leur manquent jusqu'ici. Ils demandent à collaborer au projet de ladite loi, par l'intermédiaire de l'organe consultatif faisant l'objet de la première motion."

Le congrès des officiers se terminera demain en une séance solennelle de clôture à 10 h. 45, à l'Hôtel de Ville, où MM. Poincaré et Barthou prendront la parole. »

© D.R.

Les présidents de l'UNOR

Raymond POINCARE	1922-1923
André LEFEVRE	1923-1930
Désiré FERRY	1930-1940
Commandant (R) Marcel REBOURSET	1945-1954
Lieutenant-colonel (R) Emile ESMENARD	1954-1959
Lieutenant-colonel (R) Pierre FERRI	1959-1960
Lieutenant-colonel (R) Eugène WIESMANN	1960-1961
Lieutenant-colonel (R) Louis ROUSZEE	1961-1971
Colonel Georges (R) CHRESTEIL	1971-1979
Colonel Roger (R) VIENNE	1979-1988
Médecin-chef (R) Etienne TISSOT	1988-1994
Capitaine de vaisseau (R) Damien MILLIASSEAU	1994-1997
Colonel (R) Hervé THEAUDIERE	1997-2004
Lieutenant-colonel (R) Jean-Jacques GUIBERT	2004-2007
Colonel (R) Philippe LHERMITTE	2007-2009
Colonel (R) Jacques VITROLLES	2009-2017
Lieutenant-colonel (R) Philippe RIBATTO	Depuis 2017



© D.R.

R. Poincaré



© D.R.

A. Lefèvre



© D.R.

D. Ferry



© D.R.

M. Rebourset



© D.R.

E. Esmenard



© D.R.

P. Ferri



© D.R.

E. Wiesmann



© D.R.

L. Rouzée



© D.R.

G. Chresteil



© D.R.

R. Vienne



© D.R.

E. Tissot



© D.R.

D. Milliasseau



© D.R.

H. Théaudière



© D.R.

J-J. Guibert



© D.R.

P. Lhermitte



© D.R.

J. Vitrolles



© D.R.

P. Ribatto

Liste des présidents régionaux de l'UNOR

Région	Présidents régionaux
Alsace	COL (H) Christian CUNY
Aquitaine	LCL (H) Robert FOUILLOT
Auvergne	CBA (H) Georges CAUTIER
Basse Normandie	COL (R) Pascal HUGEDE
Bourgogne	CNE (R) Jean-Pierre DEMONTFAUCON
Bretagne	CF (R) Alain DUBOIS
Centre	COL (R) Philippe MONTALBOT
Champagne-Ardenne	CV (H) Alain GEISS
Corse	CRC1 (R) Paul-Mathieu LE GAL-OTTAVIONI
Franche-Comté	LCL (H) Raymond PEPIER
Ile-de-France	CNE (R) André CAZEAU
Haute Normandie	COL (R) Eric LEMAISTRE
Languedoc-Roussillon	COL (H) René CATHALA
Limousin	COL (H) Lucien COURTIAUD
Lorraine	LCL (R) Philippe GREGOIRE
Midi-Pyrénées	MC (R) Jean-Philippe DURRIEU
Nord Pas de Calais	LCL (H) André DEIS
Pays de la Loire	LCL (R) Pascal LEVAVASSEUR
Picardie	COL (H) Luc PESSE
Poitou-Charentes	LCL (R) Pascal WIERZBIKI
Provence Alpes-Côte d'Azur	SLT (H) Fernand MORIZOT
Rhône-Alpes	IC2 (H) Alain COURTOIS
Etranger	CF (H) Pierre ORTIZ



Evènements du Centenaire de l'UNOR

- 22 mai 2022 : Lancement officiel des cérémonies du Centenaire de l'UNOR.
- En région : l'UNOR missionnera une délégation, avec son porte-drapeau, dans des régions de France. Exposition itinérante sur le Centenaire.
- 14 juillet 2022
- Octobre 2022 : Colloque du Centenaire à Paris
- 11 novembre : fin des cérémonies officielles du centenaire de l'UNOR

Propositions en cours

- Baptême d'une FMIR Santé / Paris en 2022.
- Baptême de la promotion ORSEM 2022 « Raymond Poincaré – Centenaire de l'UNOR ».
- Baptême d'une promotion d'officiers de réserve (4^e bataillon ESM Saint-Cyr) en 2022.
- Baptême d'une promotion d'officiers de réserve de la gendarmerie.



Le quotidien L'Excelsior du 24 octobre 1921, relatant le Congrès constitutif de l'UNOR



Le drapeau de l'UNOR

Contacts Centenaire UNOR

Nom	Prénom	Fonction	mail
Ribatto	Philippe	Président	unor.president@orange.fr
Montalbot	Philippe	1er Vice-président	centenaire.unor@orange.fr
Mota	Jean-Michel	Trésorier général	centenaire.unor@orange.fr
Fogelman	Jacques	Comité du Centenaire	centenaire.unor@orange.fr
Antoine	Marie-Pierre	communication de l'UNOR	centenaire.unor@orange.fr
Giacomazzo	Jean	Délégué général	dg.unor@orange.fr
Boca	Hervé	Coordinateur	centenaire.unor@orange.fr
Chappey	Denys	Logistique Paris	centenaire.unor@orange.fr
Soulard	Christophe	Publications du Centenaire	centenaire.unor@orange.fr
Henry	Nicolas	UNOR-Jeunes	delegue@unor-jeunes.fr



QR code linking to <https://unor-reserves.fr>

<https://unor-reserves.fr>

LE SITE INTERNET
DE L'UNION NATIONALE
DES OFFICIERS DE RÉSERVE

Toute l'actualité
de la réserve
opérationnelle et
citoyenne





Union nationale des officiers de réserve
et des organisations de réservistes - UNOR

12, rue Marie Laurencin – 75012 Paris

<https://unor-reserves.fr>

© D.R.